

PLUS POUR VOTRE ARGENT

COMMENT CHOISIR LE COMPTE BANCAIRE QUI VOUS CONVIENT

**REVOYEZ VOS
COMPTES
BANCAIRES:
PEUT-ÊTRE NE
SONT-ILS PAS À
LA MESURE DE
VOS BESOINS!**

Pour bien gérer votre budget, il ne suffit pas d'ouvrir un compte ou deux dans une institution financière. L'important, c'est d'abord de définir vos besoins et ensuite de choisir le ou les types de compte bancaire qui déclarent le minimum en frais d'administration, tout en vous procurant le meilleur rendement sur vos dépôts. Malheureusement, plusieurs consommateurs ne se soucient guère de cette question et perdent inutilement beaucoup d'argent chaque année. Si tel est votre cas, faites une révision de vos comptes bancaires et comparez l'utilité de chacun à vos objectifs, si les frais d'administration sont prohibitifs, ou les rendements inférieurs à ce qu'ils devraient être, il se pourrait que votre compte bancaire ne soit pas à la mesure de vos besoins. Dans ce cas, étudiez d'autres avenues le plus rapidement possible, pour cesser de donner votre argent à la banque.

■ Quel type de compte bancaire dois-je choisir pour émettre le plus de chèques au plus bas prix possible?

Choisissez un compte-chèques. Bien sûr, le rendement sur votre dépôt sera presque nul, mais les frais d'administration pour un chèque seront généralement moins élevés que ceux d'un compte d'épargne avec chèques. De plus, conservez le strict minimum dans ce type de compte. Demandez aussi si les transactions au guichet automatique peuvent se faire sans frais si vous utilisez votre compte-chèques. C'est un atout précieux, car vous pourriez alors acquitter toutes vos factures et faire autant de retraits ou de dépôts que vous le voulez, gratuitement. N'oubliez pas: à moins que vous n'ayez 65 ans ou plus, la très grande majorité des institutions financières exigent des frais de 15 ou plus par toutes les factures à payer.

■ Quels sont les frais imputés à un compte-chèques?

Cela varie d'une institution à l'autre. Souvent, même, on vous offre le choix

suivant: ou vous payez en moyenne 50¢ par chèque débité de votre compte, ou vous conservez un solde minimum, fixé par la banque (en règle générale, 1 000\$ ou plus), qui vous donne le droit d'émettre autant de chèques que vous le voulez, ou vous remettez à l'institution un montant mensuel (de 5\$ à 8\$ environ) afin d'obtenir l'autorisation de payer par chèque toutes vos factures, indépendamment du nombre. Dans l'hypothèse où vous ne remettez que 3 à 4 chèques par mois à vos créanciers, il vaut mieux payer les frais de 50¢ par chèque débité. En revanche, si vous croyez signer dix chèques ou plus pendant la même période, cela vaut peut-être la peine d'opter pour un solde mi-



prévoient qu'au-delà de deux retraits par mois, des frais de 1,50\$ à 6\$ par transaction vous seront imposés. Le mieux à préciser que cette politique ne s'applique pas à toutes les institutions financières. C'est à vous de vérifier.

■ Si je dispose de sommes d'argent que je ne prévois pas utiliser dans l'immédiat, dois-je tout laisser dans le compte d'épargne ou investir dans un autre véhicule de placement?

Encore ici, cela dépend de vos besoins. Une fois que vous avez déterminé vos objectifs pour vos deux comptes bancaires, le reste de votre capital devrait être investi dans d'autres véhicules de placement qui offrent un meilleur rendement. Les certificats de placement garantis sont intéressants, dans la mesure où vous obtenez une sécurité de votre capital et un rendement assuré et supérieur à celui des comptes bancaires. Il ne vous reste plus qu'à choisir le terme en fonction de vos besoins à venir. Mais les opportunités de placement ne s'arrêtent pas là. D'ailleurs, ceci pourrait faire plus l'objet d'une autre chronique.

“En choisissant un compte d'épargne, informez-vous si vos retraits entraîneront des frais”

nimum, si vous en avez les moyens. Vous évitez ainsi tous les frais d'administration. Autrement, la dernière solution est la plus avantageuse.

■ Pour ce qui est des comptes d'épargne, certains permettent d'émettre des chèques, d'autres pas. Comment déterminer lequel est le plus avantageux?

Si vous avez un compte-chèques, optez de préférence pour un compte d'épargne qui ne vous donne pas le droit de faire des chèques. La raison en est fort simple: le taux de rendement sera généralement supérieur à celui d'un compte d'épargne mixte, qui vous autorise à émettre des chèques. Mais attention: en choisissant un compte d'épargne, demandez si des frais vous seront imputés à la suite de vos retraits. Certains comptes

En avril, surveillez les soldes sur les accessoires de jardin pour les travaux du printemps. C'est le temps de l'année où l'on profite des meilleurs prix. Si en ce de même pour les bicyclettes. Plusieurs commerces tentent d'écouler la marchandise de l'an dernier avant de recevoir les nouveaux modèles pour la prochaine saison estivale. Les prix des draps et des serviettes, des outils et des matériaux de construction, et des articles de maison, sont eux aussi à leur plus bas niveau durant cette période de l'année. Agissez avant qu'il ne soit trop tard!

ÉCRIVEZ-NOUS

Si vous avez des questions se rapportant à vos finances personnelles, faites parvenir une lettre à: Magazine D'Argent, 10 000, rue Lafontaine, bureau 200, Montréal (Québec) H4L 2E1.



■ PAUL BERNARD GAUTHIER